

## **Question d'actualité de Mme Kattrin Jadin à Sophie Wilmès (première ministre) sur "La lutte contre les messages haineux" (55000381P)**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le président, je me joins à tous ce que mes collègues ont déjà dit en termes de choc et d'écœurement à la suite de ce que nous avons pu lire sur certains réseaux sociaux ou sites internet. Nous avons été nombreux, hier, à assister à la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Auschwitz qui nous rappelle où nous mènent la haine et la discrimination.

Je pense sincèrement, madame la première ministre, que là aussi notre pays se doit d'agir. Nous devons reconnaître toute cette effervescence et cette prospérité que peuvent amener les réseaux sociaux, tout en nous interrogeant sur tout ce qu'ils peuvent amener de dégoûtant et de choquant.

En tant que libérale, cela ne vous étonnera pas, je pense que la liberté doit être la plus totale mais qu'elle doit toujours aller de pair avec la responsabilité. Il en va de même pour la responsabilité des propos tenus, même si on se cache derrière un ordinateur.

Madame la première ministre, nombreuses ont été les législations prises notamment en France, comme hier encore à l'Assemblée nationale, ou en Allemagne, il y a quelques années. On réfléchit également à un code de bonne conduite au niveau européen mais j'aimerais aussi que vous nous rappeliez l'état de la question dans notre pays.

**Sophie Wilmès, première ministre:** Monsieur le président, chers collègues, dans cette assemblée, nous ne sommes pas toutes et tous de la même couleur politique. Mais nous devons avoir un ennemi commun, un ennemi qui transcende les clivages, un ennemi qui doit être dénoncé publiquement, même s'il agit aussi de façon insidieuse, dans l'ombre, derrière un ordinateur. Cet ennemi, c'est la haine de l'autre.

L'opération de sauvetage de migrants, mardi, à La Panne, a donné lieu à un flot de propos racistes sur les réseaux sociaux et ailleurs. Comme vous l'avez dit, c'est ignoble! C'est insupportable!

Je veux, devant vous, condamner fermement ces propos et vous dire que de tels discours sont une injure aux valeurs de respect, d'ouverture et de dialogue qui fondent notre démocratie.  
(*Applaudissements*)

Hier encore, nous commémorions les victimes de la Shoah au sein de ce Parlement. Vous avez entendu le témoignage émouvant de Mme Pinhas-Lipstadt, survivante de l'horreur.

Lundi, je serai moi-même à Auschwitz avec notre souverain et d'autres chefs d'État et de gouvernement pour rendre hommage aux victimes et rappeler l'importance de la mémoire. Plus que jamais, nous devons nous souvenir, transmettre la mémoire pour se rappeler que la haine, toutes les haines sans exception n'ont pas leur place dans notre société.

Notre combat demande une vigilance plus accrue à l'heure des réseaux sociaux, il est vrai. À Davos, j'ai pu m'entretenir avec Susan Wojcicki, la CEO de YouTube. Nous avons longuement échangé sur la nécessité de définir les moyens qui nous permettent d'enrayer la propagation de la haine d'autrui sur internet.

La Belgique soutient, à cet égard, les efforts de la Commission européenne qui ont donné lieu à un code de conduite européen sur le *hate speech* en ligne auquel les plates-formes principales ont adhéré.

Il prévoit des engagements en termes de retrait de contenus par des entreprises comme Facebook, Twitter ou encore YouTube.

La liberté d'expression est sacrée. C'est vrai. Nous devons la protéger. Mais le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des opinions. Ce sont des délits.

De regering heeft meerdere concrete maatregelen genomen. Ik denk aan de recentelijk gevoerde campagne tegen racisme en aan de lancering van een oproep tot projecten om organisaties die daaraan werken, te steunen.

Wij zijn ook bezig met de ontwikkeling van een ontwerp van interfederaal actieplan tegen racisme. Ik denk ook aan de door de minister van Justitie en Gelijke Kansen opgerichte werkgroep om het haatzaaien op sociale netwerken te onderzoeken. Voorts werd in de vorige legislatuur de Internet Referral Unit opgericht om het probleem van illegale inhoud op het internet aan te pakken.

Mais il faut aller plus loin! Nous devons continuer à développer un arsenal de mesures visant à empêcher ce type de comportement. Plusieurs propositions ont été faites ici et je pense qu'il faut les étudier.

Par ailleurs, avec mes collègues du gouvernement, nous avons décidé ce matin de proposer dès le prochain comité de concertation la mise en place d'une conférence interministérielle chargée de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Cette conférence doit permettre une meilleure coordination des initiatives en la matière dans le but d'assurer l'efficacité des actions à mener.

Après Bilzen, La Panne. Encore une fois, c'est trop. Beaucoup trop.

L'indignation est un moment salutaire. Elle interpelle notre vigilance démocratique. Mais l'indignation ne suffit pas, elle doit laisser la place à l'action. Pour y parvenir, je sais que nous pouvons compter sur l'ensemble des démocrates de cette assemblée et de son président.

**Katrin Jadin (MR):** Madame la première ministre, merci beaucoup pour vos mots francs et sincères, vos engagements forts, et votre condamnation forte de ce qui n'est pas tolérable dans une démocratie. Je le répète. Nous sommes beaucoup à nous émouvoir de la prospérité que peuvent amener certaines nouvelles technologies, mais aussi de la déshumanisation qu'elles engendrent par moments, comme en témoignent les propos tenus par certains dans ce cas précis.

Je tiens aussi à préciser que nous, partis démocrates, de gauche comme de droite, avons cette force et ce devoir de rassembler. Nous l'avons certainement lorsqu'il y va de nos lois

fondamentales et du respect des droits humains. Nous devons rassembler ce qui est déparé.  
C'est ce à quoi je ferai appel ce midi.